Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215601808-20251203-D2025_12_14-DE

Mairie de PORCARO

Commune de Porcaro – Département du Morbihan – Arrondissement de Vannes

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORCARO dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de madame Sylvie CHEDALEUX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : le 28 novembre 2025

Membres en exercices : 13
Présents : 9 Absents : 2
Votants : 11 Absents excusés : 2
PRÉSENTS : Sylvie CHEDALEUX, Aurélie LUCAS, Aurélie BONNETAIN, Jean-Stéphane RENAUD, Didier BEBIN, Laurence LE GUELLEC, Maxime BOCANDE, Karine JOUIN, Charles de CADARAN,
ABSENTS EXCUSÉS : Barbara MORIN procuration à Karine JOUIN, Delphine BIZE procuration à Aurélie LUCAS
ABSENTS : André HERVIAUX, Jean-Louis MEZIERE

Le quorum étant atteint, madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire.
Maxime BOCANDE est désigné secrétaire de séance. La séance a été publique.

CHARTE HANDICAP **D2025-12-14**

Le Conseil de développement du Pays de Ploërmel s'est engagé depuis plusieurs années dans le combat en faveur des personnes en situation de handicap. Un travail important a été entrepris sur l'accessibilité des bâtiments.

Le Conseil de développement a élaboré une charte d'engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap destinée aux élus du Pays de Ploërmel.

Le Conseil Municipal, après délibération prend acte de la signature de la Charte d'engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Sylvie CHEDALEUX

Le secrétaire de séance,
Maxime BOCANDE